



**N°21**  
**17/09/2019**



### Animateurs filières

#### Céréales à paille

Philippe PENICHO

**FREDON Limousin**

[ppenichou@fredon-limousin.fr](mailto:ppenichou@fredon-limousin.fr)

Suppléance : **CDA 87**

[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)

#### Maïs

Valérie LACORRE / **CDA 87**

[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)

Suppléance : **FREDON Limousin**

[ppenichou@fredon-limousin.fr](mailto:ppenichou@fredon-limousin.fr)

#### Oléagineux

Valérie LACORRE / **CDA 87**

[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)

Suppléance : **FREDON Limousin**

[ppenichou@fredon-limousin.fr](mailto:ppenichou@fredon-limousin.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET

Président de la Chambre Régionale

Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs 87000

LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale**  
**de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle**  
**autorisée avec la mention**

« **extrait du bulletin de santé**  
**du végétal Nouvelle-Aquitaine**

**Grandes cultures N°X**

**du JJ/MM/AA »**



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Colza

- **Stades phénologiques** : les colzas sont au stade « germination » BBCH 05 à « 6 feuilles » BBCH16.
- **Limaces** : penser à piéger avant le semis. Risque faible actuellement.
- **Altises** : surveillez vos parcelles dès la levée afin de détecter la présence d'altises. Nous sommes actuellement dans la période à risque, les conditions climatiques actuelles étant assez favorables et d'autant plus que le développement du colza est faible.
- **Tenthredes de la rave** : surveillez vos parcelles dès la levée.

### Céréales à paille

- **Gestion préventive des adventices.**

# Colza

Le réseau des parcelles de référence Colza Limousin, pour la campagne 2019-2020, est en cours de mise en place.

## • Stades phénologiques et observations du réseau

Sur le territoire Limousin, les semis de colza ont démarré. Mais les conditions climatiques et les sols très secs, freinent la mise en place.

A l'heure actuelle le réseau compte 6 parcelles : 2 en Creuse et 4 en Haute-Vienne.

	semis	Variétés	Stade	Limaces (pièges)	Altises piégées (cuvette)	Fréquence (% plantes touchées)			
						Dégâts deTenthrede	Dégâts limaces	Morsures altises	Pucerons verts
87-Nexon	14/08/2019	Tentation	4 Feuilles		0	0%	0%	0%	0%
87_Glandon	15/08/2019	LG Acropole	6 Feuilles		4	0%	0%	5%	0%
23-Evaux Les Bains	17/08/2019		3 Feuilles		0	0%	5%	2%	0%
87-Bussièrre Boffy	26/08/2019	KWS Cristiano	Levée			-	-	-	-
87-Séreilhac	28/08/2019	Tentation	Levée		0	-	-	-	-
23-Viersat	30/08/2019	DK Exception	Levée			-	-	-	-

## • Les dégâts de limaces doivent s'anticiper

C'est au moment de la levée que le colza est le plus vulnérable. Une simple averse de pluie, si le temps reste couvert, peut déclencher une activité des limaces et permettre des déplacements en surface du sol au plus mauvais moment.

Seule une bonne connaissance de l'historique des parcelles et des observations régulièrement réalisées en périodes à priori favorables à l'activité des limaces permet de se faire une idée du niveau de risque lié à une parcelle.

Les limaces les plus nuisibles sont les limaces grises (ou loches) et les limaces noires (ou horticoles).

Les limaces grises (photo de gauche) : 40 à 50 mm de long. Couleur variant du beige au brun, mouchetée de fines taches sombres. 1 à 2 générations par an (voire plus), ponte de 300 oeufs et espérance de vie de 9 à 13 mois.

Les limaces noires (photo de droite) : 30 à 40 mm de long. Couleur bleu-noire. Face ventrale jaune orange ou blanchâtre. Présence sur chaque côté du corps d'une bande latérale sombre. Son activité est moins superficielle que celle de la limace grise. 1 à 2 générations par an, ponte 150 à 200 oeufs et espérance de vie de 7 à 12 mois.



Photo : Terres Inovia



Photo : Bayer

**Observations du réseau** : quelques dégâts sont signalés sur la parcelle d'Evau Les bains, mais faibles.

**Période de risque** : de la levée (particulièrement sensible au ravageur) jusqu'au stade 3 feuilles.  
Attention, la présence de limaces est très liée à l'historique parcelle mais aussi aux conditions climatiques.

**Leviers disponibles pour anticiper et réduire les risques :**

Pour lutter contre les limaces, il faut considérer que l'on dispose d'un ensemble de moyens permettant de diminuer ou de réguler les populations.

- Travailler le sol : tout travail du sol peut s'avérer bénéfique pour lutter contre les limaces. Avec le travail superficiel, on perturbe l'horizon où se trouve la majorité des populations.
- Eviter les mottes, sinon rouler.
- En situation à risque, semer tôt : sur colza, les semis tardifs sont généralement les plus exposés car plus il faut de temps à un colza pour atteindre son stade limite de sensibilité (3-4 feuilles), plus le risque d'attaque grave est important. En situation à risque, il est donc conseillé de semer en début de date optimale. Si une attaque de limaces provoquait des dégâts sur des semis précoces, il est toujours possible de resemer.
- Pour préserver les insectes prédateurs de limaces, n'employer les molluscicides que si nécessaire.

**Analyser le risque lié à la parcelle :**

grille de risque ACTA		Notes	Entrer votre note ici
Historique Limace N-1	Beaucoup de limaces	4	
	Quelques limaces	2	
	Absence de limace	0	
Sol	Argileux	5	
	Limono-argileux	4	
	Argilo-calcaire	4	
	Limoneux	2	
	Limono-sableux/Champagne crayeuse	1	
	Sableux	0	
Précédent	Colza	6	
	Céréales d'hiver	4	
	Cultures de printemps	1	
	Pluri-annuelles (prairies, jachères...)	5	
Interculture	Déchaumage après récolte + labour	0	
	Labour sans déchaumage après récolte	2	
	Déchaumage après récolte	1	
	Déchaumage mais pas après récolte	2	
	Absence de travail du sol	4	
Végétation pendant l'interculture	Très développé	4	
	Peu développée	2	
	Rare	0	
Préparation lit de semences	Grossière	4	
	Intermédiaire	2	
	Fine	0	
Date de semis Céréales / colza	Semis précoce	1	
	Semis normal	2	
	Semis tardif	4	
		<b>Somme des notes de votre parcelle</b>	

**= Niveau de risque**    0 FAIBLE    10 MOYEN    23 FORT    +28

Analyser le risque lié à l'année : surveiller les limaces avant, pendant et après la levée.

En période humide ou de pluies en interculture, vérifier la présence des limaces pendant l'interculture et avant le semis. Attention car des dégâts sont possibles dans le sol avant émergence des plantules. Il est important de diagnostiquer le risque en amont de la levée notamment en parcelle à risque fort à très fort pour prévenir des attaques avant la levée du colza.

### **Comment observer si les limaces sont actives ?**

Regarder directement si les limaces sont actives sur le sol humide en surface, avant qu'il ne fasse trop jour.

Le piégeage est la solution la plus efficace car elle permet, dans le même temps, de dénombrer les limaces. Il suffit de disposer un abri sur la surface du sol (carton plastifié, tuile, soucoupe plastique, planche, etc.).

Sur colza, en été, les limaces peuvent être présentes, enfouies dans un sol encore trop sec en profondeur, et non détectées par piégeage même sur sol ré-humidifié en surface. Des reprises d'activités échelonnées peuvent être observées.



Sur le plan quantitatif, la simple présence d'une ou de quelques limaces sous un piège peut traduire un risque important.

Il faut cependant prendre quelques précautions :

- avant la pose des pièges, les humidifier à saturation par un trempage préalable ;
- poser les pièges la veille du relevé, de préférence en soirée pour éviter le dessèchement qui se produit dans la journée, face aluminium visible au-dessus du piège ;
- ne pas déposer d'appâts ;
- relever les pièges le lendemain matin avant la chaleur.

### **Seuil indicatif de risque :**

Il n'existe pas vraiment de seuil de risque pour les limaces. Le colza est une culture très sensible car la section de l'hypocotyle à la levée est irrémédiable. A ce stade du colza, il n'y a aucune compensation possible.

A partir de 3-4 feuilles, le colza entre dans une dynamique de pousse plus intense, le risque devient faible.

Relevez plusieurs fois par semaine le piège pour y dénombrer la présence de limaces. Entre 2 observations, c'est l'augmentation significative du nombre d'individus sous les pièges qui permet d'alerter sur le niveau de risque. Selon les sources et le stade de la culture, on peut éventuellement considérer que le seuil indicatif de risque est atteint en présence de 5 à 16 limaces par m<sup>2</sup> de pièges.

L'évolution notable des dégâts sur plantes est également un indicateur précieux.

L'intérêt d'une intervention s'évalue en fonction du stade de la culture, des populations de limaces présentes, du niveau de risque à la parcelle, des conditions climatiques à la levée, des dégâts observés et de la dynamique de pousse du colza.

### **Evaluation du risque – limaces**

Actuellement risque faible.

## • Petites et grosses altises

**Rappel des dégâts** : morsures sur cotylédons et jeunes feuilles, entraînant une réduction de la surface foliaire.

**Observations du réseau** : 4 altises piégées sur la parcelle de Glandon.

**Période de risque** : de la levée à 3 feuilles.

**Seuil indicatif de risque** : 8 pieds sur 10 présentant des morsures sans dépasser ¼ de la surface végétative.

### Evaluation du risque – Altises

Surveillez vos parcelles dès la levée afin de détecter la présence d'altises. Nous sommes actuellement dans la période à risque, les conditions climatiques actuelles étant assez favorables et d'autant plus que le développement du colza est faible.

## • Tenthredès de la rave

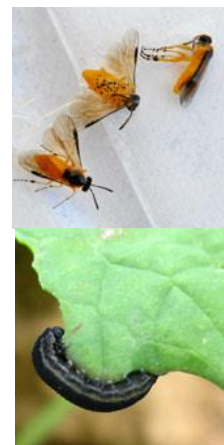
**Biologie** : l'adulte est un hyménoptère jaune et noir de 6-8 mm de long. Il n'est pas nuisible. La larve est une fausse chenille grise à noire avec une bande longitudinale foncée de chaque côté du corps. Elle consomme les feuilles du colza en dédaignant les nervures. Les morsures sur cotylédons et jeunes feuilles, entraînant une réduction de la surface foliaire.

Les larves de tenthredès sont des ravageurs occasionnels et se manifestent particulièrement sur des semis précoces de colzas. Ponctuellement les dégâts peuvent être très importants avec la quasi-destruction de la culture mais ce cas de figure est rare

**Observations du réseau** : pas de dégât signalé.

**Période de risque** : de la levée à 6 feuilles.

**Seuil indicatif de risque** : les surfaces consommées sont supérieures au ¼ de la surface végétative.



Terres Inovia

### Evaluation du risque – tenthredès

Surveillez vos parcelles dès la levée.

## • Gestion préventive des adventices :

### **Le faux-semis**

Le faux-semis consiste à faire lever les adventices qui devaient naturellement se développer dans la culture à venir et qui seront détruites au plus près du semis (au maximum 1 mois avant le semis) par un travail du sol très superficiel. Chaque passage d'outil doit être moins profond ou équivalent au précédent afin d'éviter de remonter les graines. La réussite de ces opérations est intimement liée aux conditions météorologiques.

Avant l'introduction de la culture d'hiver, les faux-semis sont utiles pour réduire les fortes infestations de graminées (sauf folles avoines) en l'absence de labour. Cependant l'affinage du sol peut augmenter le temps de ressuyage et retarder d'autant la date de semis et ainsi nuire à la qualité d'implantation de la culture. Dans ce cas, il est possible de simplement reporter la date de semis sans travailler le sol.

### **Sol fin rappuyé et humide : une clé de la réussite**

Un faux-semis demande une préparation du sol fine et superficielle, que ce soit en déchaumage ou en intervention après labour. Il s'agit d'établir un bon contact terre-graine favorisant la levée des adventices. Un roulage peut donc être déterminant en conditions sèches. Les pluies orageuses de fin d'été peuvent être un facteur favorable à la levée.

Toutefois, la technique ne fonctionne que sur les adventices en mesure de germer durant la période de réalisation du faux-semis. Pour une intervention de début septembre par exemple, le faux-semis trouvera un intérêt dans la gestion des ray-grass et des bromes. À partir de la mi-septembre, cette technique pourrait également faire lever des vulpins.

### **Une technique inefficace en cas de dormance des graines**

La levée des adventices se heurte à un problème de dormance des graines. Si la dormance n'est pas levée, la technique du faux-semis est alors totalement inefficace. La période de dormances des graines est propre à chaque espèce adventice :

- Le brome stérile n'a pratiquement pas de dormance. Il est la graminée d'automne la plus facile à détruire avec cette technique.
- Le vulpin et le ray-grass sont capables de germer à partir de début septembre mais certaines années, une dormance plus prononcée peut les empêcher de lever à cette époque. Un faux-semis réalisé en conditions de sol humides peut stimuler la germination et permettre ainsi la levée de dormance.

La réussite du faux-semis sur géranium est liée au type de précédent : facile à faire lever derrière le colza, cette adventice lève très difficilement derrière céréales.

### **Adapter le mode de destruction du faux-semis aux conditions climatiques**

En interculture il est possible de détruire mécaniquement les adventices. Afin d'assurer la réussite de cette destruction mécanique, il est important d'intervenir avant deux à trois jours sans pluie et de veiller à travailler toute la surface du sol, sans laisser de bandes non travaillées. Pour cela, les outils à dents de type vibro déchaumeurs et cultivateurs à trois ou quatre rangées de dents sont bien adaptés et permettent de contrôler facilement la qualité du travail effectué.

Les conditions météo lors de l'intervention et des jours suivants sont elles aussi déterminantes pour assurer un bon dessèchement des plantes, et donc limiter le risque de repiquage. En conditions humides, la destruction mécanique présente ses limites.

## La date de semis :

Retarder la date de semis est une technique efficace pour esquiver des périodes de levées préférentielles de certaines mauvaises herbes. Dans le cas des céréales d'hiver (blé et orge), cette technique conjuguée au faux-semis permet de faciliter la gestion des graminées adventices.

Dans les cultures d'hiver, la date de semis conditionne, dans de nombreux milieux, la faisabilité d'interventions mécaniques ultérieures. Positionner les graines à profondeur constante, semer suffisamment dru et réussir la levée d'un couvert homogène constituent aussi un gage de réussite pour le désherbage mécanique en culture !

## Note réalisée à partir de :

Note nationale : [«Gestion des adventices dans les rotations « grandes cultures » par des méthodes alternatives »](#)

**Prochain bulletin : 24 septembre 2019**

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Zone Limousin sont les suivantes :** FREDON Limousin, les Chambres d'Agriculture 23 et 87, NATEA AGRICULTURE, AGRICENTRE DUMAS, Ets FAURE SAS, Sébastien PINTHON (agriculteur), EPLEFPA Limoges, EPLEFPA Saint Yrieix La Perche, EPLEFPA d'AHUN.

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*